

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

RUBRIQUE 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : AÏKIDO

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit phytopharmaceutique - Herbicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS
49 Avenue Georges Pompidou
92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Téléphone : 09 82 55 28 56
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS): 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Aquatic Acute 1 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



GHS09

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 - Recueillir le produit répandu.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Phrases additionnelles

: SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau, pour le désherbage des allées de parcs, jardins et trottoirs.

SPe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour le désherbage des allées de parcs, jardins et trottoirs.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Aucun autre danger connu

Cette substance / ce mélange ne répond pas aux critères PBT du règlement REACH, annexe XIII

Cette substance / ce mélange ne répond pas aux critères vPvB du règlement REACH, annexe XIII

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

RUBRIQUE 3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No. -INDEX Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
flazasulfuron	104040-78-0 016-085-00-2	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	25 - 50
Quartz (SiO ₂) Substance ayant des VLE	14808-60-7 238-878-4		20 - 25
acide méthylnaphthalènesulfoniq ue/formaldéhyde, copolymère, sel de sodium	81065-51-2	Eye Dam. 1; H318	< 10
diisopropylnaphtalènesulfo nate de sodium	1322-93-6 215-343-3	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	< 5 %

Contient : < 0,1% Silice cristalline respirable

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Mesures générales :	En cas de malaise consulter un médecin.
Après inhalation :	Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.
Après contact avec la peau :	Rincer à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Après contact avec les yeux :	Rincer à l'eau. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.
Après ingestion :	Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: Mousse polyvalente. Poudre. Dioxyde de carbone (CO₂).
Pulvérisateur d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau puissant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Echauffement/combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs p.ex.: vapeurs nitreuses, fluorure d'hydrogène, oxydes de soufre, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Diluer les gaz toxiques avec de l'eau pulvérisée. Empêcher l'eau d'extinction de pénétrer dans l'environnement. Contenir les fluides d'extinction par digue (le produit est dangereux pour l'environnement).

Protection contre les incendies : Gants. Vêtements de protection ininflammables. Production de nuages de poussière: appareil à air comprimé / oxygène. Exposition à la chaleur / au feu: appareil à air comprimé / oxygène.

RUBRIQUE 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Empêcher le dégagement de nuages de poussières. Pas de flammes nues.

Équipement de protection pour les non-secouristes Voir point 8.2

Équipement de protection pour les secouristes Gants. Vêtements de protection. Nuages de poussières : appareil respiratoire à air comprimé/oxygène.

Vêtements de protection appropriés Voir point 8.2

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation. Endiguer le solide répandu. Rabattre/diluer nuage de poussière avec de l'eau pulvérisée. Empêcher la pollution du sol et de l'eau. Empêcher toute propagation dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

Empêcher nuage de poussières en recouvrant avec sable/terre. Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4 Référence à d'autres rubriques

: Voir point 13.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Eviter le dégagement de poussières. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer l'hygiène usuelle. Tenir l'emballage bien fermé. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

Matières incompatibles : Sources de chaleur.

Règles spéciales sur l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit phytopharmaceutique autorisé : Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Silica cristalline (14808-60-7)		
UE	Nom local	Silica cristalline (Quartz)
UE	Notes	OEL limit below 0.05 mg/m ³ of respirable silica dust. (Year of adoption 2003)
UE	Référence réglementaire	SCOEL Recommendations
France	Nom local	Quartz (Silices cristallines)
France	VME (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ (fraction alvéolaire)
France	Note (FR)	Valeurs règlementaires contraignantes
France	Référence réglementaire	Article R4412-149 du Code du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)
Royaume Uni	Nom local	Silica
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m ³)	0,1 mg/m ³ respirable cristalline
Royaume Uni	Référence réglementaire	EH40/2005 (Third edition, 2018). HSE
USA - ACGIH	Nom local	Silica cristalline - quartz
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	0,025 mg/m ³ (R - Respirable particulate matter)
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Pulm fibrosis; lung cancer. Notations: A2 (Suspected Human Carcinogen)
USA - ACGIH	Référence réglementaire	ACGIH 2019
USA - OSHA	Nom local	Quartz (Respirable) (Silica: Crystalline)
USA - OSHA	Remarque (OSHA)	Table Z-3. For OSHA PEL (TWA): Use formulas: (250 / (%SiO ₂ +5)) for mppcf and (10 mg/m ³ / (%SiO ₂ +2)) for mg/m ³ . CAS No. source: eCFR Table Z-1.

8.2 Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale.

Pour la manipulation des produits phytopharmaceutiques conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi.

Porter des gants pendant les phases de mélange/chargement et d'application et un vêtement de protection imperméable pendant l'application.

Contrôles techniques appropriés

Eviter le dégagement de poussières. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

Contrôles techniques appropriés: Extraction pour éliminer la poussière à la source. Assurer une extraction ou une ventilation générale de la pièce.

Protection des mains: PVC ou autre matière plastique ou gants en caoutchouc naturel

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

Protection des yeux: lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps: Vêtements de protection

Protection respiratoire: En cas de formation de poussière, utiliser un respirateur avec filtre: P1

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: solide

Apparence: Granuler.

Couleur: marron

Odeur: Légère Cannelle.

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

pH: Aucune donnée disponible

Solution pH: 4,84 (1%)

Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1): Aucune donnée disponible.

Point de fusion: Aucune donnée disponible

Point de congélation: Aucune donnée disponible.

Point d'ébullition: Aucune donnée disponible.

Point d'éclair: non pertinent

Température d'auto-inflammation: Aucune donnée disponible.

Température de décomposition: Aucune donnée disponible.

Inflammabilité (solide, gaz): Ininflammable

Pression de vapeur: Aucune donnée disponible

Densité de vapeur relative à 20 ° C: Aucune donnée disponible.

Densité relative: non pertinent

Densité: 840 kg / m³ (25 ° C)

Solubilité: Aucune donnée disponible

Log Pow: Aucune donnée disponible

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

Viscosité, cinématique: non pertinent
Viscosité dynamique: donnée non disponible
Propriétés explosives: Non explosif.
Propriétés comburantes: Non oxydant.
Limites d'explosivité: Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Teneur en COV : 0%
Taille des particules : > 710 µm (97,2%)

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun renseignement disponible concernant le danger d'incendie indirect. La matière a une réaction acide.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

10.4 Conditions à éviter

Eviter le dégagement de poussières. Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Ne pas fumer.

10.5 Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Echauffement/combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs p.ex.: vapeurs nitreuses, fluorure d'hydrogène, oxydes de soufre, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale): Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité aiguë (cutanée): Non classé (D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité aiguë (inhalation): Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

DL50 orale de rat - 4694 mg / kg de poids corporel (mâle); 4908 mg / kg de poids corporel (femelle) (méthode OECD 401)
DL50 dermique chez le rat -> 2000 mg / kg de poids corporel

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

CL50 inhalation de rat (mg / l) -> 6.17 mg / l / 4h

Corrosion cutanée / irritation cutanée: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Lésions oculaires graves / irritation oculaire: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Cancérogénicité: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Flazasulfuron (ISO) (104040-78-0)

DSENO (chronique, orale, animal / mâle, 2 ans) -> 70,1 mg / kg pc / jour (rat)

Toxicité pour la reproduction: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

STOT-exposition unique: Non classé (D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

STOT-exposition répétée: Non classé (D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

Flazasulfuron (ISO) (104040-78-0)

DSENO (orale, rat / mâle, 90 jours) - 11,7 mg / kg pc / jour (DSENO à court terme pertinente)

DMENO (orale, rat / mâle, 90 jours) - 57,1 mg / kg pc / jour

DSENO (orale, rat / mâle, 2 ans) - 1,3 mg / kg pc / jour (DSENO à long terme pertinente)

DMENO (orale, rat / mâle, 2 ans) - 13,26 mg / kg pc / jour

Danger par aspiration: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

LC50 poisson > 100 mg / l (96 heures) (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel))

CE50 Daphnies > 100 mg / l (48 heures) (Daphnia magna)

ErC50 (algues) > 0,2 mg / l (72 heures) (Pseudokirchneriella subcapitata)

ErC50 (autres plantes aquatiques) 0,0059 mg / l (7 jours) (Lemna gibba)

CSEO (autres plantes aquatiques) 0.0004 mg / l (7 jours) (Lemna gibba)

12.2 Persistance et dégradabilité

Flazasulfuron (ISO) (104040-78-0)

Persistance et dégradabilité : Pas facilement biodégradable (Eau). Demi-vie (dans le sol) : 20,9 jours (pH <6) - 43,58 jours (pH > 6)

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Flazasulfuron (ISO) (104040-78-0)

Log Pow

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

1,3 (pH 5, 25 ° C, 99,8%); <-0,06 (pH 7, 25 ° C, 99,8%)
Potentiel bioaccumulatif : Aucune preuve d'accumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Flazasulfuron (ISO) (104040-78-0)
Log Koc
1,77 (pH > 6); 2,24 (pH <6)

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance / ce mélange ne répond pas aux critères PBT du règlement REACH, annexe XIII
Cette substance / ce mélange ne répond pas aux critères vPvB du règlement REACH, annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Produit : Non dangereux pour la couche d'ozone (1999/45/CE)

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit; rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

RUBRIQUE 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN 3077	UN 3077	UN 3077
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (flazasulfuron) Code tunnel : E	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (flazasulfuron) EMS : F-A, S-F	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Classe 9 Etiquette n° 9  Marque pour l'environnement 	Classe 9 Etiquette n° 9  Marque pour l'environnement 	Classe 9 Label n° 9  Marque pour l'environnement 
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	OUI	Polluant marin	OUI
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucunes précautions particulières autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN.		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné		

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : 4510

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

AÏKIDO

Référence : FDS_452_N
Version: 2020-01

Edition révisée n°4
Date de révision :18/06/2019
Remplace la version du 30/10/2017

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H mentionnées dans la section 3 (Informations sur les composants).

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

AMM n° 9800262 – PALMA

Cette FDS a été révisée : FDS révisée dans sa totalité.

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.